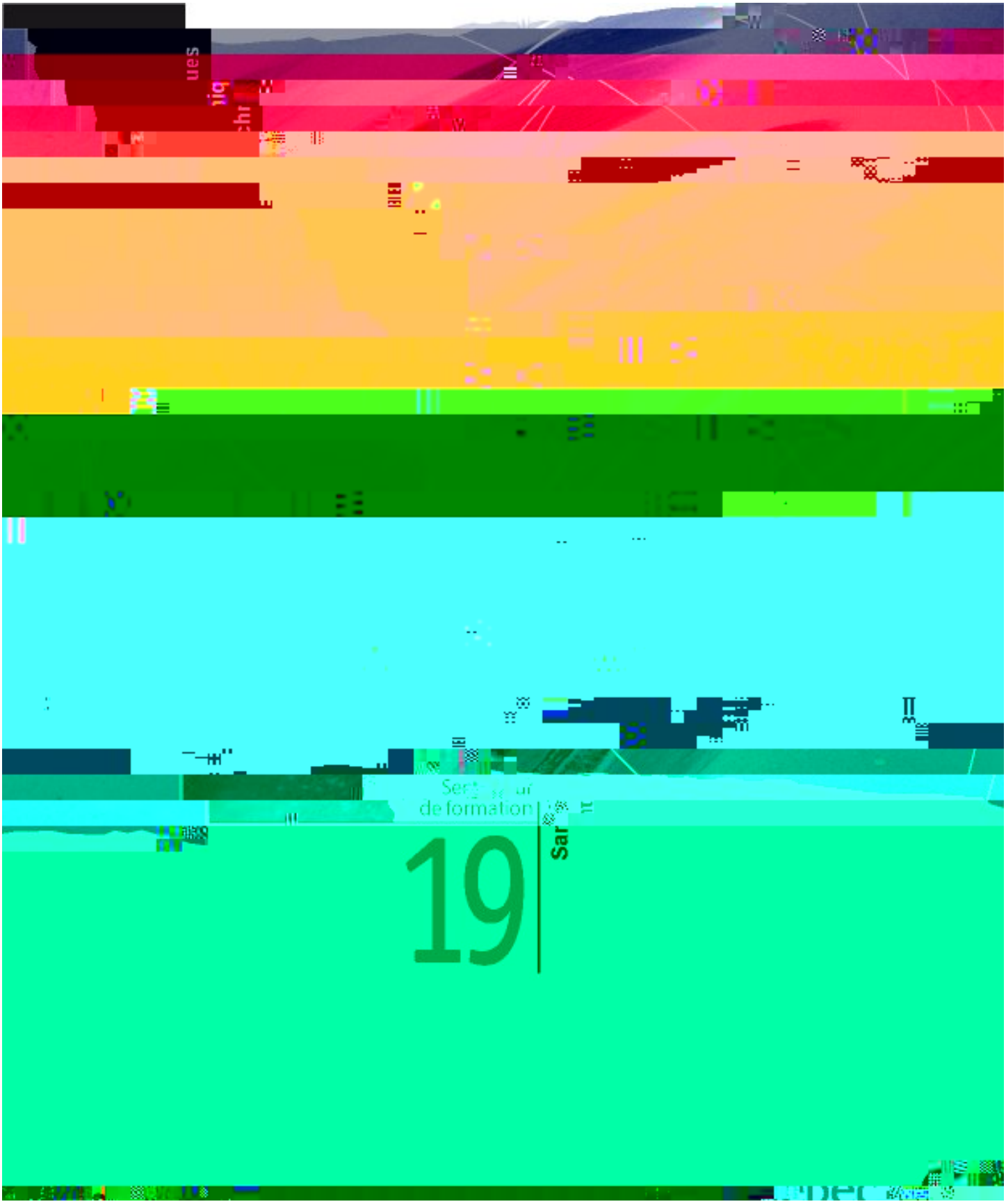
de formation
19

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Participantes à la validation pour le programme 180.A0

Table des matières

Présentation du programme d'études 1
Vocabulaire 5

Première partie

Buts de la formation générale 9
Intentions éducatives en formation générale 11
Formation générale commune 19
Formation générale propre 31
Formation générale complémentaire 37

Deuxième partie

Buts de la formation spécifique 53
Intentions éducatives en formation spécifique 55
Matrice des compétences 57

Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine
et en chirurgie dans des services ambulatoires. 115

180.A0 **Soins infirmiers**

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 805 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2 145 heures-contact

Durée maximale allouée à l'enseignement clinique : 1 035 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Sciences physiques 436
- Chimie 534[1]

1 Cette exigence entrera en vigueur pour l'admission à la session d'automne 2011. Entre temps, pour les élèves qui n'auront pas réussi le cours Chimie 534, les collèges offriront une formation complémentaire en chimie, adaptée aux besoins du programme d'études.

Présentation du programme d’études

Le programme d’études *Soins infirmiers* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme d’études *Soins infirmiers* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d’études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L’approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d’enseignement collégial. La réussite du programme d’études permet à l’élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l’entrée ser uivité.329 0 Td[te)5(du p)5(r

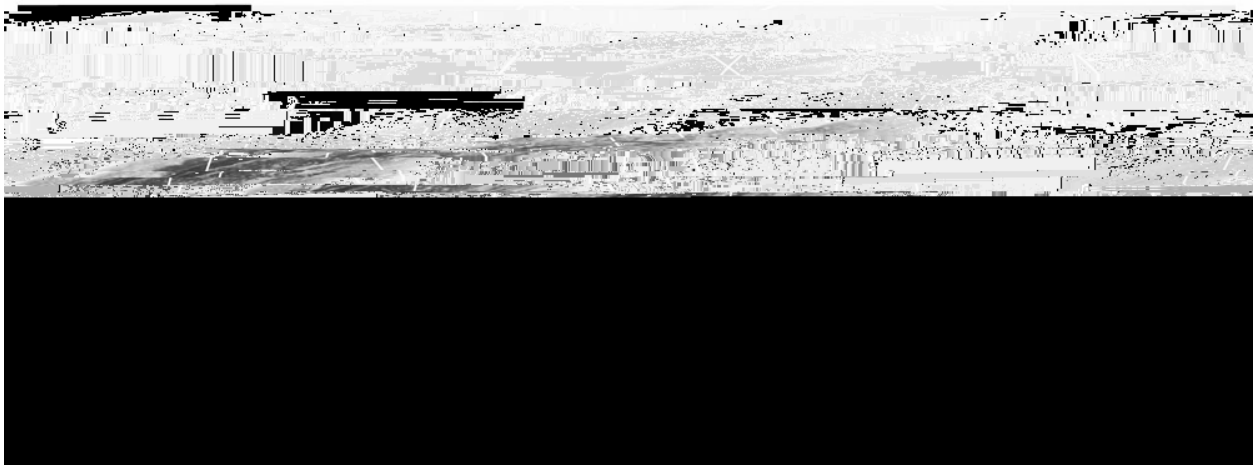

Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l’enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :

  – langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
  – philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
  – éducation physique : 3 unités;
  – langue seconde : 2 unités;

- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :

  – langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  – philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
  – langue seconde : 2 unités;

- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :

  – sciences humaines;
  – culture scientifique et technologique;
  – langue moderne;
  – langage mathématique et informatique;
  – art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales*

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
  - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des en6r5(e)1ogon,n3nte tion,ɐs à la comprés à la compréhe0.01

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éduc

Langue d'enseignement et littérature — Code : 0001

Objectif	Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître le propos du texte.	• Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	• Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	• Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	• Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Langue d’enseignement et littérature	Code : 0002

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître le traitement d’un thème dans un texte.	• Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.

[redacted]

Langue seconde (niveau I) Code : 0015

Objectif

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Standard

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	• Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	• Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques *modals* et à des temps du verbe parmi les suivants : *simple present et present continuous, simple past et past continuous, future.*

Langue seconde (niveau II) Code : 0007

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.
3 S'exprimer oralement.	• Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques *modals* et à des temps du verbe parmi les suivants : *simple present et present continuous, simple past et past continuous, present perfect, future.*

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III)	Code : 0008

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Standard

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	• Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	• Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	• Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de languen texte authentique ,on du ser

3 8eralement un 325.0779ge 4ur dRt codiuthg-3(docume-0.001 36une q e)6(oocume Td[so)0.05(cio)5(c)-3(ulturell)7(e ou

Langue seconde (niveau IV) Code : 0009

Objectif	Standard

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments	Critères de performance
1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	• Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.

Éducation physique Code : 0064

Objectif

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Standard

Éléments	Critères de performance
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de la documentation. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. • Respect de ses capacités dans la pratique

Éducation physique Code : 0065

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément	Critères de performance
1 Appliquer une démarche conduisant à	

Éducation physique Code : 0066

Philosophie Code : 000T

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans	

Langue seconde (niveau I) Code : 0016

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Standard

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	•

Langue seconde (niveau III) Code : 000N

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	• Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	• Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV) Code : 000P

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Standard

Éléments	Critères de performance
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.

Sciences humaines Code : 000W

Objectif

Énoncé de la compétence

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments	Critères de performance
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	• Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3 Établir des conclusions.	• Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Culture scientifique et technologique	Code : 000X

Objectif

Énoncé de la compétence

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments	Critères de performance
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2 Montrer la complémentarité de la science et de Exp330.599 sommaire des caractéristiques	

[redacted]

Langue moderne	Code : 000Z

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte[2].

Standard

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
  - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
  - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
  - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
  - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments	Critères de performance
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

2 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne	Code : 000Z
3 Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne	Code : 0010
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au

Langage mathématique et informatique	Code : 0012

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	• Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter	

Art et esthétique — Code : 0013

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	**Critères de performance**
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives en formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme d'études *Soins infirmiers* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier. Les diplômées et diplômés du programme d'études doivent également, pour obtenir le droit de pratique, réussir l'examen préalable à l'obtention du permis d'exercice délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers définit de la façon suivante l'exercice de la profession :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs.[3]»

Conformément à l'article 36, 14 activités sont réservées à l'infirmière et à l'infirmier :

- évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique infirmier;
- initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
- initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la *Loi sur la santé publique* (2001, chapitre 60);
- effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance;
- effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance;
- déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent;
- appliquer des techniques invasives;
- contribuer au suivi de la grossesse, à la pratique des accouchements et au suivi post-natal;
- effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes;
- administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance;
- procéder à la vaccination dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la *Loi sur la santé publique*;
- mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance;
- décider de l'utilisation des mesures de contention.

De plus, en vertu de l'article 39.4 du Code des professions,[4] l'infirmière ou l'infirmier peut, dans l'exercice de ses fonctions, intervenir auprès des individus, des familles et des collectivités en matière d'information, de promotion de la santé et de prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux.

La conception de la profession véhiculée dans le programme d'études est encadrée par cette loi et rend compte des nouvelles réalités en matière de santé et de soins. Elle est aussi tributaire de la philosophie des soins de santé primaires préconisée par l'Organisation mondiale de la santé[5]. Enfin, le programme d'études s'inspire des concepts intégrateurs (personne, santé, environnement, soin), des croyances et des postulats retenus par l'OIIQ (Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec) comme assises de l'exercice de la profession.

3 Loi sur les infirmières et les infirmiers, article 36
4 Code des professions, article 39.4
5 Organisation mondiale de la santé. Santé pour tous en l'an 2000, Genève. (1978).

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme d'études *Soins infirmiers* les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- acquérir une vision holistique de la personne et du soin;
- développer une approche clinique individualisée, respectueuse de la personne;
- développer une pensée réflexive;
- développer un jugement clinique;
- développer la capacité de communiquer et d'interagir avec les personnes, les équipes de travail et les autres intervenantes et intervenants;
- développer la capacité d'adaptation aux personnes, aux différentes réalités, aux différentes situations et environnements de travail;
- développer une identité et un agir professionnels;
-

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme d'études, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;

- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

Analyser la fonction de travail

Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement

Composer avec les réactions et les comportements d'une personne

Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir
sa pratique professionnelle

Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins

Établir une communication aidante avec la personne et ses proches

Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé

Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes
physiologiques et métaboliques

Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux
problèmes relevant du domaine infirmier

Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique

Enseigner à la personne et à ses proches

S'adapter à différentes situations de travail

Établir des relations de collaboration avec les intervenantes
et les intervenants

Harmonisation

L’harmonisation des programmes d’études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d’études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d’éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L’harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d’études soient bien identifiées et distinguées. S’il arrive que l’exercice de ces fonctions nécessite l’acquisition de compétences communes, les travaux d’harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l’absence de compétences communes, les programmes d’études n’en sont pas moins harmonisés.

L’harmonisation est dite interordres lorsqu’elle porte sur des programmes d’études d’ordres

Code : 01Q0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- En se référant à l'organisation actuelle du réseau de la santé et des services sociaux.
- À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.
- À partir d'information concernant les établissements de santé des secteurs public ou privé.
- À l'aide de données récentes sur la profession.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Caractériser la fonction d'infirmière et d'infirmier et ses conditions d'exercice.	• Pertinence de l'information recueillie. • Définition précise de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des divers intervenants. • Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur de la santé. • Reconnaissance des cheminements de carrière possibles.
2 Examiner les tâches liées à la fonction de travail.	• Examen convenable des tâches ainsi que des conditions d'exécution et des exigences s'y rapportant. • Mise en relation du processus de travail et des tâches. • Prise en considération des principaux modèles d'organisation du travail.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	• Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. • Reconnaissance des habiletés et des comportements particuliers à l'exercice infirmier dans certains milieux cliniques.

Code : 01Q0

Code : 01Q1

Objectif

Énoncé de la compétence

Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.

Standard

Contexte de réalisation

- En vue d'évaluer la condition de santé d'une personne et de saisir des problématiques en matière de santé.
- À partir d'information clinique, médicale et scientifique.
- À l'aide d'ouvrages de référence.
- En utilisant la terminologie des sciences de la santé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se représenter le corps humain du point de vue de l'anatomie.	• Localisation précise des régions et des structures anatomiques du corps. • Reconnaissance précise de l'organisation structurale du corps. • Justesse de la rep6(es)6(10.02 309.5401 463.7391 T242l BTi481

Code : 01Q1

5 Saisir l'incidence d'un déséquilibre biologique sur le fonctionnement de l'organisme.	• Prise en considération des modalités d'apparition du déséquilibre. • Détermination juste des processus physiologiques et des réactions systémiques. • Mise en relation pertinente des manifestations physiologiques ou métaboliques et du déséquilibre. • Prise en considération du caractère évolutif du déséquilibre.

Code : 01Q2

Objectif

Énoncé de la compétence

Composer avec les réactions et les comportements d’une personne.

Standard

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l’exercice de la profession.
- Avec des personnes de tous les âges.
- Dans des situations professionnelles variées.
- En collaboration avec des personnes-ressources 800037Fj/TT0 1 T

Code : 01Q2

4 Apprécier le potentiel de dangerosité d'une situation.	• Manifestation de vigilance. • Relevé précis des changements significatifs d'attitudes et de comportements. • Identification des comportements précurseurs de violence envers soi. • Reconnaissance rapide des signes précurseurs d'une agression dirigée vers autrui.
5 Réagir à des situations à risques.	• Application rigoureuse du protocole d'intervention particulier à la situation. • Utilisation de mesures visant à protéger la personne et l'entourage. • Adoption de comportements visant à assurer sa propre sécurité. • Empressement à signaler la situation et à s'en remettre aux personnes-ressources.

Code : 01Q3

Objectif

Énoncé de la compétence

Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle.

Standard

Contexte de réalisation

- À partir des orientations et des règles de pratique professionnelle établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.
- À partir d'un modèle conceptuel pour la discipline infirmière.
- À l'aide d'instruments de travail et d'ouvrages de référence.
- En utilisant la terminologie propre à la discipline infirmière et aux sciences de la santé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Appuyer son action sur les assises de l'exercice professionnel.	• Reconnaissance du caractère unique et multidimensionnel de la personne. • Recours à une conception actuelle de la santé. • Prise en considération des facteurs environnementaux pouvant influer sur les

Code : 01Q3

Code :

Code : 01Q4

6	Effectuer des soins et des traitements infirmiers et médicaux.	• Vérification minutieuse de l'ordonnance du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitements infirmiers selon le cas. • Respect rigoureux des principes et des étapes d'exécution des soins. • Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode de soins. • Application judicieuse des mesures d'assistance et de soutien pour les activités de la vie quotidienne. • Manipulation et élimination sécuritaires du matériel et des déchets biomédicaux. • Utilisation judicieuse d'outils complémentaires de soins autorisés par l'ordre professionnel.
7	Administrer des médicaments par les différentes voies.	• Prise en considération de l'ordonnance médicale. • Choix judicieux du matériel en fonction de la voie d'administration et des caractéristiques physiques de la personne. • Respect des principes 951dTJETE09.1ri0ETgl(s)-2( )]T

Code : 01Q5

Objectif

Énoncé de la compétence

Établir une communication aidante avec la personne et ses proches.

Standard

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.
- Dans des situations professionnelles variées.
- À partir de données cliniques; du dossier de santé d'une personne, d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitements

Code : 01Q5

3 Conduire un entretien.	• Planification judicieuse de l'entretien. • Entente claire avec la personne quant au but et au déroulement de l'entretien. • Pertinence des interventions en fonction du type d'entretien. • Efficacité de la communication à chacune des phases de l'entretien. • Évaluation appropriée, avec la personne, de l'atteinte du but poursuivi.
4 Interagir dans le cadre d'une relation aidante.	• Appréciation de l'état émotionnel et du besoin d'aide de la personne. • Manifestation d'une volonté de susciter et d'accueillir l'expression du vécu de la personne. • Établissement conjoint d'objectifs précis et réalistes. • Pertinence des attitudes et des comportements. • Utilisation judicieuse des techniques de communication verbale et non verbale. • Prise en considération de l'effet de ses propres besoins et émotions. • Approche appropriée à la phase de la relation aidante.
5 Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé.	• Respect des valeurs, des besoins, des attentes et de la capacité d'autodétermination de la personne. • Soutien adapté à la personne au moment : – de la clarification de la problématique; – de l'exploration des avenues possibles; – du choix d'une option. • Respect de la décision de la personne.
6 Accompagner une personne qui traverse un deuil ou subit une perte ainsi que son entourage.	• Prise en considération des besoins particuliers des personnes en cause. • Pertinence de l'information transmise sur le processus de deuil ou de perte et sur les réactions qu'il provoque. • Interventions appropriées aux comportements et aux réactions des personnes concernées. • Manifestation d'attitudes aidantes.

Code : 01Q5

7 Porter un jugement sur les relations établies.	• Analyse pertinente de ses réactions. • Examen critique de ses attitudes et de ses comportements. • Prise en considération des limites à son engagement personnel et professionnel. • Détermination réaliste de ses forces et de ses lacunes. • Détermination de moyens concrets pour améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles.

Code : 01Q6

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.
- En se référant aux lois, aux politiques et aux mesures sociales et économiques en matière de santé.
- Dans des situations professionnelles variées.
- En collaboration avec des professionnelles et des professionnels.
- À partir de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.
- À l'aide d'ouvrages de référence.
- Dans le respect des règles de déontologie et des droits de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Considérer le contexte social dans lequel s'inscrit sa pratique professionnelle.	• Prise en considération de la dimension sociale de la santé et de la maladie. • Prise en considération de la nature et de l'organisation des soins et des services de santé offerts à une population. • Reconnaissance des caractéristiques démographiques d'une population donnée. • Reconnaissance des inégalités sociales en matière de santé. • Reconnaissance de l'incidence des changements sociaux sur sa pratique professionnelle.
2 Tenir compte du contexte familial de la personne.	• Prise en considération des valeurs familiales auxquelles se réfère la personne. • Prise en considération du type de famille dans laquelle vit la personne. • Prise en considération des relations familiales. • Prise en considération du rôle de la personne dans la famille et de la perception qu'elle en a. • Vigilance quant aux risques ou aux signes de violence, de négligence ou de maltraitance. • Recherche de liens possibles entre la situation de santé de la personne et le contexte familial.

Code : 01Q6

3 Tenir compte des caractéristiques socioculturelles de la personne.	• Prise en considération : – du style de vie de la personne; – de sa condition sociale; – de son appartenance ethnique, culturelle, religieuse, etc.; – de l'existence d'un ou de plusieurs problèmes dits « sociaux » (itinérance, marginalité, prostitution, toxicomanie, etc.). • Prise en considération des valeurs et des croyances de la personne. • Manifestation d'habiletés favorisant la communication et l'établissement d'un climat de confiance. • Appréciation des attitudes et des comportements de la personne relativement à la santé et à la maladie.
4 Évaluer ses attitudes et ses comportements par rapport à la diversité socioculturelle.	• Évaluation de ses réactions spontanées. • Examen de ses préjugés. • Appréciation juste de sa capacité relationnelle et de son ouverture d'esprit. • Détermination de moyens concrets visant l'amélioration de son interaction.

Code : 01Q7

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**

Code : 01Q8

Objectif	Standard

Code : 01Q8

4 Cerner les problèmes qui relèvent du domaine infirmier en lien avec la situation de santé.	• Analyse rigoureuse de l'ensemble des données. • Identification précise des problèmes actuels ou potentiels qui relèvent du domaine infirmier. • Reconnaissance des facteurs d'influence.
5 Dégager les interventions infirmières.	• Analyse de la situation dans sa globalité. • Détermination judicieuse des soins et des traitements infirmiers. •

Code : 01Q9

Objectif

Énoncé de la compétence

Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique.

Standard

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l’exercice de la profession.
- En collaboration avec des professionnelles et

Code : 01Q9

3 Anticiper les effets du médicament.	• Prise en considération des principes de pharmacocinétique et de pharmocodynamie. • Prise en considération des risques d'interactions médicamenteuses, d'intolérance et d'allergie. • Reconnaissance : – des effets thérapeutiques; – des effets secondaires; – des effets toxiques. • Prise en considération des risques d'accoutumance ou de dépendance.
4 Préciser les conditions d'administration du médicament.	• Respect des principes de pharmacocinétique et de pharmocodynamie. • Analyse rigoureuse des données cliniques afin prendre les décisions relatives à : – la pertinence d'administrer ou non le médicament; – l'ajustement de la médication; – de la dose à administrer; – de la voie d'administration à privilégier. •

Code : 01Q9

6 Prévoir un suivi de l'ordonnance.	• Reconnaissance des critères d'efficacité thérapeutique. • Prise en considération des effets secondaires. • Attention portée : – aux signes de surdosage; – aux complications associées au mode d'administration; – aux signes d'intolérance ou d'allergie. • Prise en considération des règles d'inscription de l'information. • Description précise des réactions de la personne.

Code : 01QA

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Enseigner à la personne et à ses proches.

Contexte de réalisation

- En vue de la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement ou de la réadaptation.
- En se référant à l'article 39.4 du Code des professions.
- En collaboration avec d'autres professionnelles ou professionnels.
- Selon le plan thérapeutique infirmier.
- À partir d'un plan de soins et de traitements infirmiers et de plans ou de programmes d'enseignement.
- À l'aide de matériel didactique; d'équipement informatique et audiovisuel; d'ouvrages de référence.
- En respectant les principes pédagogiques.
- En utilisant un langage adapté à la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Déterminer les besoins et les attentes en matière d'information et d'apprentissage.	• Appréciation juste de la capacité d'apprentissage de la ou des personnes sur le plan physique, intellectuel et psychologique. • Appréciation juste de la motivation à apprendre. • Clarification de la nature des besoins et des attentes. • Prise en considération des connaissances actuelles de la ou des personnes. • Vérification de l'incidence possible des facteurs socioculturels.
2 Fournir de l'information en matière de santé, de soins et de services.	• Sélection d'un contenu pertinent en fonction du besoin déterminé. • Utilisation d'une approche adaptée aux personnes visées. • Clarté des renseignements fournis. • Vérification de la compréhension de l'information. • Évaluation de la réponse apportée au besoin.

Code : 01QA

3 Structurer une activité d'enseignement.	• Détermination de priorités d'enseignement correspondant aux besoins définis. • Établissement d'objectifs d'apprentissage pertinents et réalistes. • Sélection du contenu et du matériel pédagogique appropriés. • Choix d'une méthode convenant à la ou aux personnes et à la situation. • Choix d'un moment opportun.
4 Donner de l'enseignement sur une base individuelle.	• Création et maintien d'un climat propice à l'apprentissage. • Explication précise des objectifs poursuivis. • Intervention adaptée à l'état de la personne et à ses besoins immédiats. • Manifestation d'une attitude chaleureuse et respectueuse. • Pertinence du soutien accordé à la personne.
5 Donner de l'information à un petit groupe de personnes.	• Création et maintien d'un climat propice à l'apprentissage et aux échanges de vues. • Explication précise des objectifs poursuivis et du déroulement. • Utilisation correcte de techniques de base en animation. • Pertinence du soutien accordé aux participantes et aux participants.
6 Évaluer les résultats de l'activité.	• Évaluation correcte avec la ou les personnes : – des apprentissages réalisés; – du déroulement de l'activité; – de l'atteinte des objectifs. • Évaluation judicieuse de ses habiletés à transmettre de l'information et à enseigner.
7 Consigner l'information au dossier.	• Respect des principes et des règles de documentation des soins. • Précision des données inscrites. • Inscription de toute l'information pertinente. • Emploi d'une terminologie appropriée.

Code : 01QB

2 Promouvoir de saines habitudes de vie.	• Utilisation d’une approche individualisée. • Collecte de l’information pertinente concernant les habitudes et le milieu de vie de la personne. • Renforcement des saines habitudes. • Détermination juste, avec 8v 0 0 10.02 40.0001 Tc -0.0037(n)-1(e

Code : 01QC

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

S'adapter à différentes situations de travail.

Contexte de réalisation

- En tenant compte des exigences et de l'évolution de l'exercice professionnel.
- Avec l'aide de ressources professionnelles s'il y a lieu.
- À l'aide d'ouvrages de référence et de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Assumer la charge émotive inhérente à l'exercice de son travail.	• Reconnaissance des situations professionnelles génératrices de grande émotivité. • Manifestation d'ouverture d'esprit et de discernement. • Examen de ses émotions et de leur mode d'expression. • Recherche de moyens visant le maintien d'un équilibre sur le plan émotif.
2 Gérer le stress inhérent à l'exercice de la profession.	• Relevé des facteurs de stress en milieu professionnel. • Reconnaissance de ses réactions physiologiques et psychologiques au stress. • Examen de sa capacité à composer avec le stress en milieu de travail. • Choix avisé de moyens susceptibles : – de diminuer son stress; – d'accroître sa capacité à gérer son stress en situation professionnelle. • Souci de préserver un équilibre physique et psychologique.
3 Prévenir l'épuisement professionnel.	• Reconnaissance des facteurs associés à l'épuisement professionnel. • Dépistage des principaux signes d'épuisement professionnel. • Examen critique de ses besoins personnels et de ses capacités par rapport aux exigences professionnelles. • Recherche de moyens visant à contrer l'épuisement en milieu de travail.

Code :

Code : 01QD

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.
- À partir du dossier de santé d'une personne, d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitements infirmiers ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- À l'aide de documents administratifs et d'équipement de traitement et de transmission de l'information.
- Dans le respect des règles de déontologie.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Travailler en collaboration, au sein d'une équipe de soins.	• Manifestation d'attitudes et de comportements favorables à l'établissement d'un bon climat de travail. • Souci d'assurer la diffusion de l'information. • Apport significatif à la résolution de problèmes et à la prise de décisions. • Souci de créer une cohésion dans l'équipe de soins infirmiers en vue d'obtenir les résultats escomptés chez la personne. • Exercice approprié de son pouvoir d'influence.
2 Coordonner des activités de soins infirmiers.	• Planification efficace des activités de soins. • Détermination judicieuse des activités à confier au personnel auxiliaire. • Soutien approprié au personnel auxiliaire. • Contrôle de la qualité des soins confiés au personnel auxiliaire à partir des résultats obtenus.

Code : 01QE

Objectif	Standard

Code : 01QE

7	Planifier la réalisation du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitements infirmiers.	• Respect des directives du plan thérapeutique infirmier. • Détermination judicieuse des activités à confier au personnel auxiliaire. •

Code : 01QE

9 Administrer des médicaments.	• Vérification rigoureuse de l'ordonnance. • Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques relevées. • Prise en considération des alternatives à la médication. • Justesse de la décision : – d'administrer ou non le médicament; – d'ajuster la médication au besoin. • Application des directives infirmières ou ajustement du plan thérapeutique infirmier si nécessaire. • Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance. • Respect strict des règles de préparation, d'administration et d'inscription des médicaments. • Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode. • Pertinence de l'information transmise. • Pertinence du soutien à l'observance. • Surveillance et suivi appropriés.
10 Évaluer les interventions et les résultats des soins.	• Appréciation juste de la qualité de ses interventions. • Appréciation de l'efficacité de ses interventions à partir des résultats obtenus. • Contrôle de la qualité des soins confiés au personnel auxiliaire à partir des résultats obtenus. • Ajustement approprié du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitements infirmiers, s'il y a lieu. • Utilisation judicieuse des outils d'évaluation de la qualité des soins, s'il y a lieu.
11 Assurer la continuité des soins et le suivi.	• Rédaction correcte des notes au dossier. • Documentation appropriée du plan thérapeutique infirmier. • Rapport précis, concis et pertinent. • Transmission adéquate des directives infirmières aux personnes concernées. • Application rigoureuse des procédures administratives. • Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire. • Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées à la situation, s'il y a lieu. • Contribution appropriée au suivi systématique, s'il y a lieu.

Code : 01QF

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Concevoir son rôle en s'appuyant sur l’éthique et sur les valeurs de la profession.

Contexte de réalisation

- À partir des orientations et des normes de pratique établies par l'OIIQ; des obligations éthiques et juridiques de l'infirmière et de l'infirmier et des chartes sur les droits de la personne.
- À l'aide d'outils d'évaluation des soins; d’ouvrages de référence et de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Adhérer aux valeurs de la profession.	• Reconnaissance de la nature et de la portée des valeurs de la profession. • Mise en relation judicieuse de ses valeurs, les valeurs de la profession et celles du milieu du travail. • Recherche d'harmonie entre ses valeurs, les valeurs de la profession et celles du milieu du travail. • Manifestation d'attitudes et adoption de comportements compatibles avec les valeurs professionnelles.
2 Se responsabiliser par rapport à ses actes et à ses décisions.	• Manifestation d'autonomie et de discernement dans l'exercice de ses fonctions. • Fiabilité dans l'accomplissement du travail. • Imputabilité de ses actes et de ses décisions. • Utilisation éclairée de son pouvoir d'influence.
3 Saisir la dimension morale de son rôle.	• Reconnaissance de la contribution de l’infirmière et de l’infirmier aux soins de santé. • Reconnaissance de sa responsabilité à l’égard de la défense des droits, des valeurs et des volontés de la personne. • Manifestation d’un intérêt pour l’amélioration de la santé de la population.

Code : 01QF

4 Considérer différentes situations professionnelles d’un point de vue éthique.	• Reconnaissance de la dimension éthique de la situation professionnelle. • Ouverture et respect à l’égard des points de vue émis. • Apport judicieux aux discussions. • Distinction claire des problèmes éthiques qui sont de son ressort et de ceux qui relèvent des autres professionnels.

Code : 01QG

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Appliquer des mesures d'urgence.	• Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. • Dans les établissements du réseau de la santé ou en milieu naturel. • Seul ou en collaboration avec d'autres personnes. • Auprès de personnes de tous les âges. • À partir des lois, des codes, des chartes et des règlements en vigueur. • À l'aide de l'équipement ou du matériel disponible. • Dans le respect du rôle des autres intervenantes ou intervenants. • Dans le respect des précautions universelles et des règles de sécurité.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Amorcer l'intervention de secours.	• Manifestation de professionnalisme. • Communication efficace en vue de rassurer la personne ou ses proches. • Gestion sécuritaire de la situation. • Examen primaire rapide de la personne. • Détermination des actions urgentes à entreprendre. • Examen secondaire minutieux. • Surveillance constante des fonctions vitales.
2 Effectuer la réanimation cardio-respiratoire.	• Vérification diligente de l'état de la personne. • Maintien d'un environnement sécuritaire. • Respect des étapes de l'examen primaire. • Exécution correcte de la technique.
3 Dispenser les premiers soins.	• Vérification appropriée de l'état de la personne. • Détermination des soins appropriés à la nature du problème décelé. • Maintien d'un environnement sécuritaire. • Exécution correcte des techniques. • Suivi rigoureux afin de prévenir la détérioration de l'état de la personne.
4 Transmettre l'information relative à la situation.	• Pertinence de l'information transmise. • Description claire et précise des faits.

Code : 01QG

5	Appliquer des protocoles de soins interdisciplinaires.	• Respect rigoureux des principes et des étapes du protocole. • Préparation du matériel requis. • Prise en considération du contexte. • Dextérité et diligence dans l’exécution. • Rédaction précise des notes au dossier. • Surveillance attentive de l'évolution de l'état de la perso5(illTv/MC2.0337i4r578 637D 8 ƀDC BT/C20 1 Tf0.000 Tw 1

Code : 01QH

Objectif

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité.

Standard

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l’exercice de la profession.
- En vue du maintien et de l’amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.
- En centre hospitalier (CH).
- En collaboration avec des associations et des organismes en santé parentale.
- À partir des lois s’appliquant à la clientèle ainsi qu’aux soins et services qui lui sont destinés; du dossier de santé d’une personne; d’un plan thérapeutique infirmier; d’un plan de soins et de traitements infirmiers; d’ordonnances individuelles ou collectives et des outils d’encadrement clinique et clinico-administ3( )D07 Tc -0an

Code : 01QH

2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou l'évaluation en cours d'évolution.	• Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique. • Approche souple et adaptée. • Utilisation appropriée des outils et des méthodes d'évaluation. • Collecte des données biophysiologiques et psychosociales pertinentes pour la femme enceinte, la mère ou le nouveau-né : – réalisation de l'examen clinique; – recours aux autres sources d'information. • Reconnaissance des besoins et des attentes de la famille ou des proches. • Appréciation correcte des réactions et de la capacité d'adaptation de la femme enceinte ou de la mère, de la famille ou des proches.
3 Assurer une surveillance clinique.	• Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en fonction de l'évolution de la condition de santé de la personne. • Vérification attentive des données obtenues par monitorage. • Justesse de la décision d'effectuer un examen ou un test diagnostique selon une ordonnance. • Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques. • Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique de la femme enceinte, de la mère ou du nouveau-né. • Empressement à signaler tout changement important.
4 Dégager les besoins de soins.	• Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information. • Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier et des facteurs d'influence. • Reconnaissance précise des problèmes relevant de la collaboration interprofessionnelle.
5 Déterminer et ajuster le plan thérapeutique infirmier	• Détermination judicieuse des problèmes et des besoins prioritaires en lien avec le suivi clinique. • Détermination appropriée des directives infirmières incluant, s'il y a lieu, les indications relatives au plan de traitement relié à une plaie ou à une altération de la peau et des téguments. • Prise en compte adéquate de la composition de l'équipe de soins infirmiers. • Ajustement approprié du plan thérapeutique infirmier selon l'évolution de la situation clinique.

Code : 01QH

10 Évaluer les interventions et les résultats de soins.	• Appréciation juste de la qualité de ses interventions. • Appréciation de l’efficacité de ses interventions à partir des résultats obtenus. • Vérification pertinente avec la famille : – de l'atteinte des résultats escomptés; – de la satisfaction des besoins et des attentes. • Contrôle de la qualité des soins confiés à d'autres personnes à partir des résultats obtenus. • Ajustement approprié du plan thérapeutique infirmier et du plan de soins et de traitements infirmiers, s’il y a lieu. • Utilisation judicieuse des outils d'évaluation de la qualité des soins, s’il y a lieu.
11 Assurer la continuité des soins et le suivi.	• Rédaction correcte des notes au dossier. • Documentation appropriée du plan thérapeutique infirmier. • Rapport précis, concis et pertinent. • Transmission adéquate des directives infirmières aux personnes concernées. • Application rigoureuse des procédures administratives. • Collaboration efficace avec l'équipe de soins et l'équipe multidisciplinaire. • Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées à leur situation, s’il y a lieu. • Contribution appropriée au suivi systématique, s’il y a lieu.

Code : 01QJ

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.
- En vue du maintien et de l’amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.
- En centre hospitalier (CH).
- En collaboration avec des associations, des organismes en santé parentale et infantile.
- À partir des lois s’appliquant aux clientèles ainsi qu’aux soins et services qui leur sont destinés; du dossier de santé d’une personne; d’un plan thérapeutique infirmier; d’un plan de soins et de traitements infirmiers; d’ordonnances individuelles ou collectives et des outils d’encadrement clinique et clinico-administratif en vigueur dans l’établissement.
- À l'aide d'instruments, de collecte de données et de grilles d'évaluation; d'instruments, de matériel et d'outils de soins; de documents administratifs; de matériel didactique; d'équipement de traitement et de transmission de l'information; d'ouvrages de référence.
- Dans le respect de ses obligations éthiques et déontologiques; de la législation et des politiques en vigueur.
- En se référant à l'approche préconisée en santé parentale et infantile et au stade de développement de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 S'informer en vue d'assurer la continuité des soins.	• Consultation appropriée des sources d’information : – dossier; – rapports; – collègues de travail. • Prise en considération du plan de cheminement clinique, s’il y a lieu. • Mise en relation pertinente des éléments d’information.

Code : 01QJ

2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou l'évaluation en cours d'évolution.	• Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique. • Approche souple et adaptée. • Utilisation appropriée des outils et des méthodes d'évaluation. • Collecte des données biophysiologiques et psychosociales pertinentes : – réalisation de l'examen clinique; – recours aux autres sources d'information. • Reconnaissance des besoins et des attentes de la famille ou des proches. • Appréciation correcte des réactions et de la capacité d'adaptation de l'enfant, de l'adolescente ou de l'adolescent, de la famille ou des proches.
3 Assurer une surveillance clinique.	• Vérification appropriée des paramètres physiques et psychologiques en fonction de l'évolution de la condition de santé de la personne. • Vérification attentive des données obtenues par monitorage. • Justesse de la décision d'effectuer un examen ou un test diagnostique selon une ordonnance. • Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques. • Perspicacité et discernement quant à l'évolution de la situation clinique. • Empressement à signaler tout changement important.
4 Dégager les besoins de soins.	• Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information. • Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier et des facteurs d'influence. • Reconnaissance précise des problèmes relevant de la collaboration interprofessionnelle.
5 Déterminer et ajuster le plan thérapeutique infirmier.	• Détermination judicieuse des problèmes et des besoins prioritaires en lien avec le suivi clinique. • Détermination appropriée des directives infirmières incluant, s'il y a lieu, les indications relatives au plan de traitement relié à une plaie ou à une altération de la peau et des téguments. • Prise en compte adéquate de la composition de l'équipe de soins infirmiers. • Ajustement approprié du plan thérapeutique infirmier selon l'évolution de la situation clinique.

	– donner de l'information, des conseils ou de l'enseignement.	• Application du ou des programmes d'enseignement appropriés. • Pertinence de la réponse aux besoins de l'enfant, de l'adolescente ou l'adolescent, de la famille ou des proches.
9	Administrer des médicaments.	• Vérification rigoureuse de l'ordonnance. • Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques relevées. • Prise en considération des alternatives à la médication. • Justesse de la décision : – d'administrer ou non le médicament; – d'ajuster la médication au besoin. • Prise en considération des particularités de la pharmacothérapie en soins pédiatriques. • Application des directives infirmières ou ajustement du plan thérapeutique infirmier si nécessaire. • Détermination judicieuse des conditions d'application de l'ordonnance. • Respect strict des règles de préparation, d'administration et d'inscription des médicaments. • Dextérité et sécurité dans l'exécution de la méthode. • Pertinence de l'information transmise. • Pertinence du soutien à l'observance. • Surveillance et suivi appropriés.
10	Évaluer les interventions et les résultats de soins.	• Appréciation juste d021 Tt. 319.9763 Tm0 0 0 7 80 0 0 3 3 Tj/TT0 1 Tf0.00

Code : 01QJ

11 Assurer la continuité des soins et le suivi.	• Rédaction correcte des notes au dossier. • Documentation appropriée du plan thérapeutique infirmier. • Rapport précis, i/-0.0004 Tc -0.002 ᐅlepeifanent

Code : 01QK

Objectif

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et en chirurgie dans des services ambulatoires.

Standard

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.
- En vue du maintien et de l’amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.
- Auprès de personnes de tous les âges.
- En centre hospitalier (CH).
- Pour différents types de soins et de services.
- À partir des lois s’appliquant aux clientèles ainsi qu’aux soins et aux services qui leur sont destinés; du dossier de santé d’une personne; d'un plan de traitement médical, d’un plan de cheminement clinique ou d’un plan d’intervention interdisciplinaid[5 0 10 (e)l17ernt1.144 TD[destin)5(é)-1(s; du)6(d

intede sa 543eCJD 11 BDC BT/C20 1 Tf1 Tf0l0y1 dossiae ouvrag.C

Code : 01QK

2 Assurer une surveillance clinique.	• Vérification rigoureuse des paramètres physiques et psychologiques en cause. • Vérification attentive des données obtenues par monitorage. • Justesse de la décision d'effectuer un examen ou un test diagnostique selon une ordonnance. • Appréciation juste des résultats des épreuves diagnostiques. • Vigilance relativement à toute détérioration de l'état de santé de la personne. • Vérification rigoureuse de l'automédication, s'il y a lieu. • Empressement à signaler tout changement important.
3 Dégager ou réviser les besoins de soins.	• Analyse et interprétation rigoureuses de l'ensemble de l'information. • Détermination juste des problèmes qui relèvent du domaine infirmier. • Reconnaissance précise des problèmes relevant de la collaboration interprofessionnelle.
4 Déterminer ou ajuster le plan thérapeutique infirmier.	• Détermination judicieuse des problèmes et des besoins prioritaires en lien avec le suivi clinique. • Détermination appropriée des directives infirmières incluant, s'il y a lieu, les indications relatives au plan de traitement relié à une plaie ou à une altération de la peau et des téguments. • Prise en compte adéquate de la composition de l'équipe de soins infirmiers. • Ajustement approprié du plan thérapeutique infirmier selon l'évolution de la situation clinique.
5 Déterminer le plan de soins et de traitements infirmiers	• Prise en considération des besoins et des attentes de la personne et de son entourage. • Détermination juste des priorités de soins. • Établissement de résultats escomptés précis et réalistes. • Choix judicieux des interventions. • Organisation efficace du travail.

Code : 01QK

8 Assurer la continuité des soins et le suivi.	• Rédaction correcte des notes au dossier. • Documentation appropriée du plan thérapeutique infirmier. • Rapport précis, concis et pertinent. • Transmission adéquate des directives infirmières aux personnes concernées. • Planification du suivi approprié, s'il y a lieu. • Application rigoureuse des procédures administratives. • Efficacité de la collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants. • Application correcte de mesures visant la continuité des soins et des services. • Orientation de la personne, de la famille ou des proches vers les ressources appropriées, s'il y a lieu.

Code : 01QL

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de l'exercice de la profession.
- En vue du maintien et de l'amélioration de la santé, de la prévention des risques, du traitement et de la réadaptation.
- En centre hospitalier (CH) ou dans d'autres types de ressources (par exemple : des foyers de transition).
- En collaboration avec des associations et des organismes en santé mentale.
- À partir des lois s'appliquant aux clientèles ainsi qu'aux soins et services qui leur sont destinés; du dossier de santé d'une personne, d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitements infirmiers; d'un plan d'intervention interdisciplinaire; d'ordonnances individuelles ou collectives et des outils d'encadrement clinique et clinico-administratif en vigueur dans l'établissement.
- À l'aide d'instruments de collecte de données ou de grilles d'évaluation; de documents administratifs; de matériel didactique; d'équipement de traitement et de transmission de l'information et d'ouvrages de référence.
- Dans le respect de ses obligations éthiques et déontologiques et de la législation en vigueur.
- En se référant à l'approche thérapeutique préconisée par le milieu.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 S'informer en vue d'assurer la continuité des soins.	• Consultation appropriée des sources d'information : – dossier; – rapports; – collègues de travail. • Mise en relation pertinente de l'information.

Code : 01QL

5 Déterminer et ajuster le plan thérapeutique infirmier.	• Détermination judicieuse des problèmes et des besoins prioritaires en lien avec le suivi clinique. • Détermination appropriée des directives infirmières incluant, s'il y a lieu, les indications relatives au plan de traitement relié à une plaie ou à une altération de la peau et des téguments. • Prise en compte adéquate de la composition de l'équipe de soins infirmiers. •

[redacted]

Code : 01QM

2 Effectuer l'évaluation initiale de la personne ou l'évaluation en cours d'évolution.	• Prise en considération de l'ensemble des éléments de la situation clinique. • Approche souple et adaptée. • Utilisation correcte des outils et des méthodes d'évaluation. • Collecte complète et précise des données biophysiologiques et psychosociales : – réalisation de l'examen clinique; – recours aux autres sources d'information. • Appréciation des réactions et du comportement de la personne au moment : – des contacts avec la famille, les proches ou les autres clients; – des activités de la vie quotidienne; – des contacts avec le personnel. • Appréciation correcte des fonctions cognitives, de l'état émotionnel et de l'autonomie fonctionnelle de la personne. • Évaluation correcte : – des risques de fugue, de violence ou de suicide; – des risques de chutes ou d'accidents; – des risques de lésions de pression. • Prise en considération des réactions et de la capacité d'adaptation de la famille ou des proches. • Recherche de l'information pertinente auprès de la famille ou des proches. • Sélection des données significatives.

Code : 01QM

8 Effectuer les interventions :	• Établissement et maintien : – d'une relation aidante avec la personne;

Code : 01QM

9	Administrer des médicaments.	• Vérification rigoureuse de l'ordonnance. • Association pertinente du médicament prescrit avec les manifestations cliniques relevées. •